

Achats individuels:

✂ Petites fournitures à apporter impérativement dès la rentrée : ces fournitures doivent restées impérativement dans le casier de l'atelier.

- Feuilles de classeur 21 x 29,7 cm (petit paquet)
- 1 cahier de brouillon ou bloc note
- Gomme, porte-mine 0,5
- stylos frixion rouge et bleu dédiés à la pratique professionnelle
- Colle bâton
- Rouleau de scotch repositionnable
- Ciseau à papier
- Crayons de couleur (boîte de 12)
- 100 pochettes plastiques (à renouveler ultérieurement)
- 3 chemises cartonnées 3 rabats à élastiques
- Une clé USB, si possible rétractable, dédiée à la pratique professionnelle (8 GO)
- 2 gros classeurs (dos 80) (couleur imposée : 1 blanc / 1 noir)
- 2 petits classeurs (dos 50) (couleur imposée : 1 rouge / 1 bleu)
- 1 Jeu d'intercalaires (spécifiques pour pochettes plastifiées)

Achats groupés de matériel professionnel :

La commande sera effectuée par le professeur d'atelier auprès de la société TMC à Riorges dans la Loire.

Les élèves n'ont pas à avancer l'argent, la somme est directement prélevée par le fournisseur sur la carte Pass Région sur laquelle est versée la bourse d'équipement professionnel.

Pour cela, il est IMPERATIF que l'élève soit, DES LA RENTREE, en possession de cette carte.

Cet achat groupé a pour but :

- De s'adresser à un professionnel pour que toutes et tous aient du matériel de qualité
- D'obtenir des prix réduits grâce à la quantité et ainsi de ne pas dépasser les 100 euros de bourse, attribués à chaque élève.
- D'obtenir des frais de livraison gratuits
- De faciliter la rentrée des élèves

Matériel :	Prix
✂ Réglet métallique de 15 cm	1.80 €
✂ Réglet métallique 50 cm	5.80 €
✂ Règle japonaise	9.80 €
✂ Ciseau de 22 cm	12 €
✂ Ciseau « lingère » de 13 cm	5.20 €
✂ Boîte d'épingles Bohin extra fines 100 gr.	5.80 €
✂ Paquet d'aiguilles à main longues	0.90 €
✂ Paquet d'aiguilles à broder	1.50 €
✂ Mètre ruban enrouleur	3.50 €
✂ Pistolet modèle 21	6.50 €
✂ Equerre angle 60° avec rapporteur longueur 35 cm	25.81 €
✂ Crayons tissus : blanc	1.50 €
✂ Crayons tissus : noir	1.50 €
✂ Crayons tissus bicolores (rouge/bleu)	1.50 €
TOTAL HT	83.11 €
TOTAL TTC	99.73 €

Pour information, avec le Pass'Région, l'équipement professionnel est en parti pris en charge financièrement par la Région Auvergne Rhône-Alpes à la hauteur de 100€ pour l'année de seconde MMV.

- <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/202-financement-equipement-professionnel.htm>